

Galanterie d'artiste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 40

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les petits littérateurs.

Glâné dans des compositions d'écoliers par des collaborateurs de *L'Éducateur* :

La femme d'un frère est une belle femme.

Un homme qui habite une île est un robinson.

La bouche de la grenouille a une grande ouverture qui s'appelle gueule. Ses cinq pattes de derrière viennent plus vite que celles de devant; elle n'a que quatre pattes devant.

Les ports de la Corse sont Londres, Plymouth et St-Nazaire.

Calvin fit brûler Michel Servet parce qu'il avait tué des gnômes chrétiens.

Le porc est un animal noble : il est vêtu de soies; ce quadrupède est un peu militaire : il a deux rangées de boutons sous le ventre; c'est un pachyderme musicien : il a la queue en trompette.

Le sermon superflu. — Un bonhomme dînait un jour chez un pasteur de ses amis. Il était à peine sorti de table, qu'il ne put résister au sommeil. L'ecclésiastique, qui devait prêcher, l'éveilla et l'invita à venir au sermon.

— Dispense-m'en, je t'en prie, je dormirai bien sans cela.

Logique féminine. — Ah! chéri, si jamais je meurs la première, je veux qu'on m'enterre à côté de toi.

LA MIETTE

A-t-on jadis assez bataillé pour et contre le « guillon », cher à tout bon Vaudois!

Est-ce l'effet tardif de cette campagne, est-ce tout simplement celui du temps, qui a raison des coutumes les plus enracinées, des traditions les plus sacrées, mais le « guillon » décline. Il cède le pas à la bouteille.

Une bonne vieille bouteille poussiéreuse, versée avec d'innombrables précautions dans de frêles petits verres mousseline où le vin étincelle, a bigrement d'attraits; mais ce n'est tout de même pas le « guillon », d'où jaillit, en un filet impétueux, le vin qui mousse et pétille dans le verre.

— Voyez-vous, nous disait un jour un vieux vigneron de Lavaux, avec qui nous partagions une bouteille dans une cave, le vin comme ça, c'est très bon, je dis pas, mais au tonneau c'est bien meilleur. Moi, au respect que je vous dois, j'aime voir pisser le guillon.

Un des arguments avancés, à défaut d'autres

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Un dîner avec Bonaparte
à Lausanne.¹

DANS le mois de mai 1800, Bonaparte alors Premier Consul était depuis quelques jours à Lausanne. Il faisait marcher vers le St-Bernard son armée appelée de réserve. Cette armée, pleine de confiance dans son chef, côtoyait gaiement les rives du Léman. Elle ne demandait pas où on la conduisait, elle était sûre que c'était à la victoire.

Je travaillais un matin à mon bureau (j'étais alors Lieutenant du Préfet du Canton), je vois entrer M. de Haller² qui me dit : « Voulez-vous dîner avec le Premier Consul ? » — Volontiers. — « Alors trouvez-vous aujourd'hui chez moi à trois heures. » A l'heure indiquée je me mets en route pour Villamont. A l'entrée de l'espèce de promenade appelée Derrière-Bourg, je vois un groupe de personnes qui cheminaient devant moi. C'étaient le premier consul, Duroc, Bourienne, le Préfet Polier, MM. de Saussure, de Morges, alors municipal, et Auberjo-

¹ Ce récit fut publié, en 1841, dans la « Revue suisse », qu'éditait Marc Ducloux, le célèbre libraire lausannois.

² M. de Haller dont il est ici question était le fils du Grand de Haller (Albert), mort en 1777, et le grand-père de M. de Haller, conseiller de paroisse à Lausanne.

sans doute, par les ennemis du guillon, c'est le verre unique. Ce verre qui va de bouche en bouche, semant au passage le germe des plus terribles maladies.

Il y a peut-être bien quelque chose à dire. On a fait d'ailleurs pareil reproche aux coupes d'argent qui circulent à la ronde dans nos fêtes et banquets. La coupe de communion, elle-même, n'y a pas échappé. Déjà, dans certaines églises, les jours de communion, chacun apporte son petit gobelet de métal, dans lequel le pasteur verse le vin de la Cène. Question de pure forme, qui ne change rien au fond.

Et ceci nous rappelle justement un fait que contaient, il y a bien des années, un de nos journaux :

« C'était en 187... l'année nous échappe, à la Cathédrale de Lausanne. Un jeune homme prenait part pour la première fois à la Sainte-Cène. Arrivé devant la table de marbre, il saisit la coupe qu'on lui tend et y porte les lèvres. Mais à ce moment il constate sur le bord du liquide une grosse miette de pain béni, tombé de quelque bouche édentée, probablement de celle de la bonne vieille dame qui le précédait immédiatement.

Souffler sur la surface du vin consacré, comme sur une soupe trop chaude, ce n'était pas à faire.

Il essaya encore une fois d'approcher les lèvres, mais en vertu de la loi d'attraction des corps, la miette prestement revint se loger devant sa bouche. Comme il n'était pas là pour s'amuser et que le temps passait, il prit le parti de rendre la coupe sans y boire, pour laisser malicieusement la miette au suivant. »

Evidemment, ce n'était pas très conforme aux préceptes de l'Évangile.

Galanterie d'artiste. — Les de T... avaient, l'autre jour, un grand dîner. Au nombre des convives, un artiste, fort-sauvage, qui ne se sentait pas très à son aise dans ce milieu guindé.

Au dessert, cependant, les convives se dégelèrent un peu. La conversation prit même un tour assez libre. On ouvrit la porte aux confidences.

— Pour moi, dit l'un des invités, je dois avouer que je fus une fois complètement ivre dans ma vie.

— Eh bien, moi, fit un autre, cela m'est arrivé deux fois.

Alors l'artiste, qui n'avait rien dit encore, se tournant aimablement vers la maîtresse de maison :

— Et à vous, madame?...

nois, membre de la chambre Administrative. Je me glisse sans mot dire à la suite de cette petite troupe. La conversation n'était pas fort animée; quelques questions de l'homme, auxquelles on répondait. A l'extrémité de cette promenade, nous rencontrons un conscrit Français en veste uniforme. Bonaparte s'arrête pour lui parler. « A quel corps appartiens-tu ? — Je suis un conscrit au dépôt. — Qui vous commande ? — Le Colonel. » On se remet en marche. « Faites-moi parler à ce chef du dépôt », dit Bonaparte à Duroc. « Savez-vous où demeure ce chef ? me demande Duroc. — Oui, je m'en charge », et je me détache pour porter l'ordre. J'arrive chez le commandant; c'était un vieux L. Colonel de fortune. Je le trouve assis vis-à-vis de sa femme devant un modeste dîner. « Colonel, lui dis-je, le Premier Consul est dans ce moment chez M. Haller, il désire vous parler. » — Il suffit. Monsieur, je vais m'y rendre. — Je reviens à Villamont, on était à table. Je prends la place laissée vacante après avoir dit à Duroc que le chef du dépôt a reçu l'ordre. En regardant les convives la plupart des physiognomies me paraissent décomposées; on était à la fin d'une conversation qui me parut n'avoir pas été gaie. Le Préfet avait dû donner des ordres pour les chevaux du Premier Consul qui allait ce jour-là à Vevey. On était venu dire que les chevaux ne se trouvaient pas. En effet, les ennemis particuliers du Préfet avaient profité du trouble que causait dans la ville le passage continu des troupes pour faire enlever

LES EMPOISONNEURS

LE Congrès de l'aliment pur, qui vient de se tenir à Genève, s'était donné pour tâche, on le sait, de rédiger des formules propres à mieux armer les pouvoirs publics dans leur lutte contre les fraudeurs qui empoisonnent leurs clients à la petite semaine. Certes, si ce Congrès voit ses efforts aboutir, il aura bien mérité de l'humanité.

Par les procès intentés, en France, à certains bouchers militaires, on a su qu'il se débite, dans le commerce, de la viande d'animaux malades ou morts de maladies et traitée à l'acide sulfurique, à l'acide salicyllique, au borax ou au salpêtre. Des charcutiers sans vergogne ont introduit jusqu'à 67 % d'amidon dans des saucisses qu'il eût fallu afficher, non point saucisses de viande, mais saucisses d'amidon ! Et si ces comestibles étranges sont roses, voire rouges (est-ce de honte ?), vidons la coupe de la désillusion : ils sont maquillés à la fuschine !

Un poisson paraît frais sur la dalle de Mme Angot. N'y touchez pas?... Il est... brisé!... Conservé d'abord à la glace, puis au borax, il a été injecté de sel de zinc et d'albumine, comme un corps humain préparé pour être embaumé ! S'il a encore si bel aspect, c'est que le « brillant » de ses écailles lui a été rendu par des applications de vaseline, c'est que l'on a coloré ses œufs avec du sang frais... Les vernisseurs de pattes de dindons ne sont pas une invention !

Le boulanger met souvent trop d'eau dans le pain. C'est pour l'alourdir ! S'il emploie des farines avariées, il les améliore à l'aide d'alun, de sulfate de zinc, sulfate de cuivre, carbonate d'ammoniaque, carbonate ou bicarbonate de potasse, carbonate de magnésie, craie, terre de pipe, borax, plâtre, albâtre en poudre, féculé de pomme de terre, salep, poudre d'iris de Florence, farine de féverolle, d'orge, de maïs.

On vend des gelées de groseilles où il n'y a pas de groseilles et l'on a fabriqué, dans certaines officines, de la marmelade d'orange avec des navets ! Il existe des procédés de rajeunir les dattes, les figues, les haricots verts ou en grains. On truque la moutarde en y introduisant des vinaigres de bois, des féculés avariés. Le safran, la gomme gutte et le curcuma en sont les mauvais teinturiers.

Abeilles diligentes, ne distillez plus le miel ! Virgile vous a chantées. Maurice Maeterlinck a décrit, en savant et en poète, votre admirable industrie. A quoi bon butiner les fleurs ?

— On fabrique le miel du vingtième siècle avec

par des réquisitions les chevaux destinés à la voiture du Général. Celui-ci à cette occasion avait adressé au Préfet quelques paroles assez vives. Le Préfet avait cherché à s'excuser, il avait donné les ordres nécessaires, etc., à mon arrivée le Premier Consul lui disait : « Monsieur, je ne suis pas votre supérieur et ce n'est pas envers moi que vous êtes responsable. Je vous dirai seulement, que lorsque je donne des ordres à mes Lieutenants, s'ils ne sont pas exécutés, je n'admets jamais d'excuses, et je n'en écoute point. » — Dans ce moment l'introduction du chef du dépôt vint mettre fin à cette conversation pénible. Le vieux Colonel se plaça militairement en face du Premier Consul en portant la main à son chapeau. « Vous commandez ici un dépôt de conscrits ? » — Oui, mon Général. — « Combien en avez-vous dans ce moment ? » — Trois cents, Général. — « Faites-les tous marcher demain sur Vevey. » — Vous serez obéi, mon Général, et sur un signe de tête, le Colonel fit un demi-tour à droite et se retira.

Il ne fut plus question de l'affaire des chevaux : la physiognomie du Premier Consul avait repris un peu de sérénité. « Messieurs, dit-il, ce n'est pas la première fois que je me trouve dans votre ville. — J'y ai passé en 97, vous n'aviez pas encore fait votre révolution; j'allais à Rastadt; arrivé à l'entrée de la ville, on arrêta ma voiture; trois belles et jeunes demoiselles habillées de blanc se présentèrent à ma portière, elles m'offrirent des fleurs et des vers.